

Madame

Mademoiselle

Nom

Nom de jeune fille

NOUS, LES HOMMES ET LES FEMMES

MADAME... MADEMOISELLE...

Une fille, en naissant, reçoit le nom de son père (patronyme = *pater onyme* = le nom du père). En se mariant, l'usage en France veut qu'elle perde son nom au profit de celui de son mari. Sa civilité se modifie aussi, de Mademoiselle elle devient Madame. Un garçon, à la naissance, reçoit le nom de son père. Il le transmettra à sa femme et à ses enfants.

La loi publiée au *Journal officiel* le 5 mars 2002 et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 intègre la possibilité de la transmission du nom de la mère. Les enfants pourront porter le nom de leur père ou de leur mère ou une combinaison des noms des deux parents et les transmettre à leurs propres enfants.

« Le nom d'un être humain est une composante essentielle de sa personne, peut-être même un fragment de son âme. »

Sigmund Freud, *Totem et tabou*, Petite bibliothèque Payot, 2001